

commerce (15.0%), de l'industrie minière (7.4%), et des transports, communications et autres services publics (6.5%). Des fléchissements ont été enregistrés dans l'industrie forestière (25.1%), la construction (10.4%) et l'industrie manufacturière (1.5%) durant cette même période. Par rapport à 1970, l'indice général en 1971 est monté de 0.6%.

Les indices annuels moyens de l'emploi pour les années 1967-71 figurent par division et groupe d'activités au tableau 8.7; par province et pour la période de janvier 1971 à juillet 1972 au tableau 8.8; par région métropolitaine et pour la période de janvier 1971 à juillet 1972 au tableau 8.9.

Gains hebdomadaires. Les gains hebdomadaires moyens se sont accrus considérablement au cours des années pour lesquelles on a recueilli des données sur les rémunérations courantes; ils sont passés de \$23.44 en 1939 à \$102.76 en 1967 et \$137.65 en 1971. Ce mouvement à la hausse s'est accéléré à partir de 1946 et les augmentations annuelles moyennes de 1946 à 1952 étaient égales à plus du double de celles enregistrées entre 1939 et 1945. Après 1952 le taux d'augmentation, en pourcentage, a quelque peu diminué, surtout entre 1959 et 1962. Plus récemment, les progressions ont été de 7.8% en 1970 et 8.5% en 1971. Les indices annuels de l'emploi et les gains hebdomadaires moyens de 1969 à 1971 sont présentés au tableau 8.10 par branche d'activité, par province et par région urbaine. Le tableau 8.11 donne la moyenne annuelle des gains hebdomadaires par division d'activités entre 1967 et 1971 et les moyennes mensuelles pour 1971 et janvier-juillet 1972.

Durée du travail et gains des travailleurs rémunérés à l'heure. L'enquête mensuelle sur l'emploi et la rémunération donne la statistique de la durée du travail et des congés payés dans le cas des travailleurs dont les heures de travail sont enregistrées, et fournit aussi les totaux correspondants des salaires bruts versés. Il s'agit surtout des ouvriers de la production rémunérés à l'heure; bien souvent les employeurs ne tiennent pas le compte des heures pour les travailleurs auxiliaires, pas plus que bon nombre de secteurs d'activité ou d'établissements pour les ouvriers. Par définition, les employés sont exclus de la série. Les données portent donc sur un moins grand nombre de secteurs d'activité et de travailleurs que la statistique de l'emploi et des gains hebdomadaires moyens.

Au cours de la période 1966-71, la durée hebdomadaire moyenne du travail a légèrement diminué mais les gains horaires et hebdomadaires moyens se sont considérablement accrus. Cette augmentation est due en majeure partie à la hausse des taux de salaire dans toutes les branches d'activité. L'évolution technologique, qui dans bien des cas nécessite l'emploi de travailleurs plus qualifiés aux dépens de ceux dont l'occupation est moins rémunérée, a également contribué à la progression des gains horaires moyens. Comme l'indique le tableau 8.12, de 1966 à 1971 les gains horaires moyens ont augmenté de 69.6% dans la construction, 55.4% dans l'industrie minière et 45.8% dans l'industrie manufacturière. Au cours de la même période, la durée hebdomadaire moyenne du travail a diminué de 7.1% dans la construction, 4.3% dans l'industrie minière et 2.7% dans l'industrie manufacturière. De 1970 à 1971, les gains horaires moyens ont progressé de 12.8% dans la construction, 9.0% dans l'industrie manufacturière et 8.9% dans l'industrie minière; la durée hebdomadaire du travail a diminué de 1.5% dans l'industrie minière et est demeurée inchangée dans l'industrie manufacturière et la construction. Le tableau 8.13 donne la moyenne de la durée hebdomadaire du travail et des gains horaires dans certaines branches d'activité et régions urbaines de 1969 à 1971.

8.3.2 Gains et durée du travail dans le commerce de détail

Jusqu'en 1969 l'enquête annuelle sur les gains et la durée du travail masculin et féminin a porté exclusivement sur l'industrie manufacturière. Les données provenant de l'enquête de 1969 ont été publiées dans le bulletin de Statistique Canada intitulé *Earnings and Hours of Work in Manufacturing* (n° de catalogue 72-204). Par suite de la décision d'enquêter tous les ans sur une division d'activités différente ou sur l'un de ses éléments, Statistique Canada a recueilli en 1970 des données sur les établissements de détail.

Enquête sur le commerce de détail. Tous les grands établissements de détail (20 salariés ou plus au cours d'un mois quelconque de l'année) et un échantillon de petits établissements (moins de 20 salariés) ont été appelés à fournir des données. La période de référence était la dernière semaine de paie en septembre 1970. La répartition proportionnelle des travailleurs à temps plein, à temps partiel et occasionnels et des effectifs du siège social occupés dans le commerce de détail, au Canada et dans les provinces, figure au tableau 8.14. Le tableau 8.15 donne la moyenne des gains hebdomadaires, des gains horaires et de la durée hebdomadaire du travail masculin et féminin selon la situation d'emploi pour le Canada et les provinces. On